

Procès-Verbal du conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

Réunion du mardi 17 septembre 2024

Conseil de gestion plénier

Membres présents et représentés : Voir liste d'émargement jointe au Procès-verbal

Ordre du jour

1. Points d'information
2. Approbation des PV des conseils de gestion du 13 février, du 7 mai et du 25 juin 2024
3. Présentation et validation des dernières modifications apportées au règlement intérieur de la L.AS - année universitaire 2024-2025
4. Présentation et validation des dernières modifications apportées au MCCC du DFG et du DFA - année universitaire 2024-2025
5. Arbitrage second AAP - Taxe d'apprentissage 2024
6. Demi-allocation doctorale - UFR de Pharmacie
7. Questions diverses

1. Points d'information

M. le Doyen intervient sur deux points :

- Information est donnée aux conseillers sur la politique d'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE) développée au sein de l'établissement. Après avoir rappelé que la charte et le questionnaire d'évaluation ont été validés par la CFVU du 25 septembre 2023, M. le Doyen précise que les évaluations seront réalisées par le service des enquêtes et de l'insertion professionnelle (SEIP) et que les composantes seront évaluées au moins deux fois au cours du contrat quinquennal. Ainsi, l'UFR de Pharmacie sera évaluée en 2024-2025 et en 2026-2027.

- Une seconde information porte sur la mise en place par l'établissement des Contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) sur la période 2025-2028. M. le doyen précise que sur le plan de la formation, l'URCA va demander aux composantes de mettre en cohérence leur offre de formation avec 5 objectifs : le pilotage de l'offre de formation, la professionnalisation de l'offre de formation, l'internationalisation de l'offre de formation, le bien-être, l'orientation et la réussite des étudiants et enfin, la dynamique de transition écologique et sociétale. Pour chacun de ces objectifs, la composante devra i/ identifier et décrire les actions à mener, ii/ proposer un plan de financement actions par actions et déterminer des indicateurs et des jalons en fonction des actions retenues. M. le Doyen termine le point d'information en donnant le calendrier suivant : réunion de lancement des COMP avec les composantes le 20 septembre 2024, rencontre avec les directeurs/directrices de composante en octobre/novembre 2024 et démarrage des COMP en janvier 2025.

2. Approbation des PV du conseil de gestion du 13 février, du 7 mai et du 25 juin 2024

M. le Doyen demande aux membres du conseil de gestion s'ils souhaitent apporter des corrections ou des modifications aux PV du 13 février, du 7 mai et du 25 juin qui leur ont été adressés en amont de la réunion du conseil. En l'absence de demandes de corrections ou de modifications, M. le Doyen met successivement au vote l'approbation des PV :

PV du 13 février 2024

Résultats du vote :

Votants : 23
Avis favorable : 23 voix
Avis défavorable : aucun
Abstention : aucune
Adoption à l'unanimité

PV du 7 mai 2024

Résultats du vote :

Votants : 23
Avis favorable : 23 voix
Avis défavorable : aucun
Abstention : aucune
Adoption à l'unanimité

PV du 25 juin 2024

Résultats du vote :

Votants : 23
Avis favorable : 23 voix
Avis défavorable : aucun
Abstention : aucune
Adoption à l'unanimité

3. Présentation et validation des dernières modifications apportées au règlement intérieur de la L.AS - année universitaire 2024-2025

M. Le Doyen informe les membres du conseil de gestion qu'il a invité pour le point 3 de l'ordre du jour, le président du jury de la L.AS, le Professeur Abdel Beljebbar. Après avoir résumé le contexte dans lequel le décret du 5 juillet 2024, précisant les nouvelles modalités d'organisation des épreuves du second groupe pour l'admission aux études de Santé, avait amené à proposer de nouvelles modifications du règlement intérieur de la L.AS, M. Le Doyen cède la parole à Monsieur A. Beljebbar. M. Beljebbar présente alors point par point les modifications qui ont été apportées aux règlements intérieurs des trois années de la Licence science pour la santé avec Accès Santé (L.AS-1, L.AS-2 et L.AS-3) pour la rentrée universitaire 2024-2025 afin de se mettre en conformité avec le décret du 5 juillet 2024. Au fil de la présentation, M. Beljebbar répond aux différentes questions qui lui sont posées par les membres du conseil. A l'issue de la présentation et après s'être assuré que des réponses aient été apportées à toutes les questions des membres du conseil, M. le Doyen met au vote les modifications suivantes :

Règlement intérieur pour la L.AS 1 :

- Modification de la pondération des épreuves du premier groupe et du second groupe respectivement à 70 % et à 30 %
- Le redoublement n'est pas autorisé en L.AS 1

Règlement intérieur pour la L.AS 1 et la L.AS2 :

- Suppression des parcours Sciences appliquées à la santé et Physique Chimie du tableau de licences partenaires : pas de L.AS2 et 3 pour ces parcours pour l'année universitaire 2024-2025
- Modification de la pondération des épreuves du premier groupe et du second groupe respectivement à 65% et à 35%
- Le redoublement n'est pas autorisé en L.AS 2 et 3 pour la rentrée universitaire 2024-2025

Résultats du vote :

Votants : 23

Avis favorable : 23 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

4. Présentation et validation des dernières modifications apportées au MCCC du DFG et du DFA - année universitaire 2024-2025

M. le Doyen donne la parole au Président de la commission de pédagogie qui présente point par point aux membres du conseil de gestion l'ensemble des modifications demandées en DFG-SP et en DFA-SP et qui ont été transmises à la DEVU pour évaluation par la CFVU du mardi 24 septembre 2024. Les UE et EC concernés par ces modifications sont les suivantes :

DFG-SP2

UE 4.4 - EC3 "Transition écologique et développement soutenable"

DFG-SP3

UE 5.5 - EC1 "Santé publique et circuit des produits de santé"

UE 6.2 - EC2 "Nutrition et pathologies nutritionnelles"

UE 5.4 - EC2 "Pharmacie galénique 1"

UE 6.4 - EC2 "Pharmacie galénique 2"

UE 6.4 - EC1.D "Préparation au concours de l'internat"

UE 5.2 - EC1 "Chimie des substances actives"

DFA-SP1

UE 1.4 - EC2 "Pharmacologie générale"

UE 2.4 - EC1.G "Médicament, élaboration et contrôle de qualité"

DFA-SP2 "Pharmacie hospitalière et biologie médicale"

UE 3.4 - EC1 "Préparation à la prise de fonctions hospitalières"

UE 4.1 - EC1/EC2 "Education thérapeutique et pharmacie clinique"

UE 4.5 "UE de Master"

DFA-SP2 "Industrie"

UE 3.1 - EC1 "Préparation à la prise de fonctions hospitalières"

UE 3.1 - EC4 "Anglais pharmaceutique"

UE 4.3 - TP "Contrôle analytique et pharmacotechnie industrielle"

Après divers échanges entre les membres du conseil de gestion et le président de la commission de pédagogie, la validation des demandes de modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences en DFG et en DFA est mise au vote.

Résultats du vote :

Votants : 23

Avis favorable : 23 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

5. Arbitrage second AAP - Taxe d'apprentissage 2024

M. le doyen rappelle que lors du premier AAP (du 7 juin 2024) pour l'utilisation de la taxe d'apprentissage 2024, un seul projet ayant été éligible, il a pris la décision de lancer un second AAP moins contraint dans son périmètre d'application. Ainsi, il informe les membres du conseil que, dans le cadre de ce second

appel, 5 demandes ont été reçues par la direction de l'UFR et transmises à la commission des finances. M. le Doyen présente la proposition de la commission des finances sur la base d'une enveloppe budgétaire à répartir de 15000 € en investissement et de 5000 € en fonctionnement :

- Valider les 4 projets suivants : Biologie moléculaire (porteur : H. Morjani), de la Pharmacognosie (porteur : S. Rémy), de la Pharmacie galénique (porteur : F. Edwards) et de la Parasitologie (porteur : JP Martinet) ;
- Retirer le projet de la microbiologie (porteur : F. Reffuveille) qui consomme à lui seul toute l'enveloppe de fonctionnement ;
- Assurer la réparation d'une centrifugeuse d'hématologie (demande fait en séance de la commission des finances) ;
- Utiliser le montant resté non consommé en investissement pour l'acquisition de microscopes pour consolider le « pool » commun déjà existant.

M. le doyen approuve la proposition fait par la commission des finances sur les trois premiers points mais fait une contre-proposition pour l'utilisation du montant en investissement resté non consommé. En effet, M. le Doyen informe avoir reçu une demande exceptionnelle de la part de la Pharmacie galénique afin d'équiper leur salle de TP d'un vidéoprojecteur et d'un écran automatisé afin de faciliter les interventions en TP de Monsieur Zakaria Baka, maître de conférence des universités nouvellement recruté et malvoyant. M. Le doyen précise qu'il va faire une demande parallèle à la Direction du numérique et que ce n'est qu'en cas de refus de ce service qu'il souhaiterait utiliser le montant resté non utilisé pour répondre à cette demande particulière. Cette proposition fait immédiatement consensus au sein de la commission et après un court débat sur la proposition d'arbitrage de la commission des finances sur la taxe d'apprentissage 2024, la proposition est mise au vote.

Résultats du vote :

Votants : 23

Avis favorable : 23 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

6. Demi-allocation doctorale - UFR de Pharmacie

En préambule, M. le Doyen rappelle que dans le cadre de la politique scientifique déployée par la direction de l'UFR de Pharmacie, il a été proposé de flécher, à partir des fonds propres de la composante et dans le cadre du dispositif "Allocations doctorales" lancé chaque année par l'URCA en interaction avec la Région Grand-Est, une demi-allocation doctorale sur un projet de recherche déposé par une unité de recherche labellisée de l'établissement à la stricte condition que le/la candidat(e)-doctorant(e) retenu(e) sur le projet après audition par l'école doctorale soit un(e) étudiant(e) en pharmacie. C'est sur ce principe qu'un appel à projet a été lancé le 7 mai 2024. M. Le Doyen informe qu'une seule proposition a été déposée à la suite de cet appel. Il précise que l'unique proposition émane de l'unité BIOS (Directrice : S. Gangloff) pour un projet de recherche disposant d'un financement ANR et porter par Mme F. Reffuveille et Mr S. Gérard. Après avoir présenté le CV de l'étudiant en Pharmacie pressenti pour postuler sur le projet et avoir rappelé les montants qui devraient être engagés de façon pluriannuelle pour financer la demi-allocation doctorale, M. le Doyen engage le débat sur cette proposition de financement. Après un court débat, la proposition de financement est mise au vote :

Résultats du vote :

Votants : 23

Avis favorable : 23 voix

Avis défavorable : aucun

Abstention : aucune

Adoption à l'unanimité

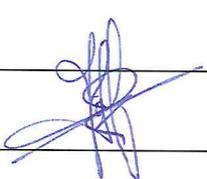
En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 19h00

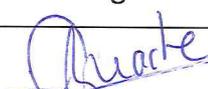
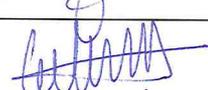
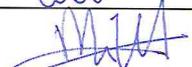
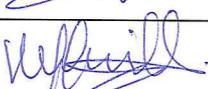
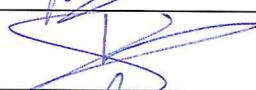
Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

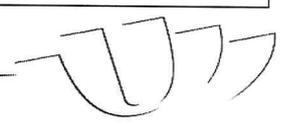
Conseil plénier

Mardi 17 septembre 2024

Liste d'émargement

Collège A	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Depaquit Jérôme			
Dukic Sylvain			
Edwards Florence		Renault Jean-Hugues	
Gangloff Sophie			
Le Naour Richard			
Millot Jean-Marc			
Morjani Hamid			
Renault Jean-Hugues			

Collège B	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Buache Emilie			
Denhez Clément			
Fouley Aurélie			
Gobinet Cyril			
Millot Christine			
Reffuveille Fany			
Slimano Florian			
Tournois Claire			



Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

Conseil plénier

Mardi 17 septembre 2024

Liste d'émargement

Collège BIATSS	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Brûlé-Pintaux Virginie			
Van Gulick Laurence	<i>Van Gulick</i>		

Collège Etudiants	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Adam Clothilde	<i>Adam</i>		
Bonnefoi Antoine	<i>Bonnefoi</i>		
Delaplace Matisse <i>Roger Benazon</i>	<i>Delaplace</i>		
Dumet Mathilde	<i>Dumet</i>		
Hiret Carolann			
Kost Antoine		Bailly Maxence	<i>Bailly</i>
Littner Karl	<i>Littner</i>		
Mansuy Thibaud			
Martinache Elise			
Sohier Margaux			



Conseil de gestion de l'UFR de Pharmacie

Conseil plénier

Mardi 17 septembre 2024

Liste d'émargement

Personnalités extérieurs	Emargement	Procuration	
		Mandant(s)	Signature
Arndt Carl			
Hettler Dominique			
Klinck Stijn			
Kreit Pierre			
Liochon Cédric			
Mathot Nicolas			
Micaelli-Flender Laetitia			
Michelet Elise			

